

loi régularisant le lac des Bois. Si l'état ne décrétait pas que ces ouvrages sont pour l'avantage général du Canada, la province du Manitoba serait à la merci d'un particulier quelconque; et je déclare sans hésitation que c'est ce que craignent présentement ses habitants. Si nous nous trouvions dans une telle situation, nous ferions aussi bien de jeter le manche après la cognée. Nos placements deviendraient inutiles et l'homme qui aurait la main sur la gorge de la province pourrait imposer ses conditions et se faire attribuer les pouvoirs qu'il jugerait bon d'exiger.

L'honorable M. CASGRAIN: M. Backus est-il libre de retenir les eaux ou d'en changer le cours?

L'honorable McMEANS: Oui. L'honorable sénateur de Portage-la-Phairie (l'honorable M. Watson) pourra probablement vous expliquer mieux que moi ce qui concerne le barrage Norman. M. Backus a acheté, au prix de cent mille dollars, de la compagnie de bois du Keewatin, ce barrage et tous les autres biens de la compagnie. Comme l'a dit l'honorable sénateur de Portage-la-Prairie, il s'est ensuite rendu à Winnipeg et a demandé à la ville plus d'un million de dollars en échange de cette force motrice.

Que mon honorable ami (l'honorable M. Casgrain) me permette de lui dire autre chose. Cette affaire m'inspire peut-être trop de crainte; cependant, à mon idée, elle est fort grave pour le Dominion du Canada. En acquérant certains droits, M. Backus a fait l'acquisition d'une force motrice dont il peut priver la province du Manitoba. Il est en mesure d'imposer ses conditions. Il peut dire à la population canadienne: "J'ai acheté à beaux deniers comptants cette force motrice de la province d'Ontario, et le parlement a abrogé la loi qui lui conférait des pouvoirs". Dans quelle situation se trouverait-il? Nous en avons déjà soupé.

L'honorable M. CASGRAIN: Cela empêcherait-il les eaux de suivre leurs cours?

L'honorable M. McMEANS: Il pourrait les retenir, n'est-ce pas?

L'honorable M. CASGRAIN: Non, l'eau doit suivre son cours.

L'honorable M. McMEANS: L'honorable sénateur parle-t-il sérieusement quand il dit que M. Backus ne peut pas en régler le débit?

L'honorable M. CASGRAIN: Il ne peut pas empêcher l'eau de couler.

L'honorable M. McMEANS: En quelle quantité?

L'hon. M. McMEANS.

L'honorable M. CASGRAIN: L'eau doit couler.

L'honorable M. McMEANS: Il peut nuire à la production de la force motrice. Autrement, après avoir acheté le barrage au prix de cent mille dollars; il n'aurait pas offert de le vendre pour plus d'un million.

Dans quelle situation se trouve-t-il? Il n'y a pas longtemps, nous en avons eu une petite idée relativement au baux Hoppe. Ceux-ci ont été annulés et le consul américain a protesté. Certes, la population canadienne ne cèdera pas à un particulier les droits que l'honorable leader de la gauche a dépeints à grands traits.

Toute la population du Manitoba s'attend que ce parlement protégera ses droits. Elle vous prie de ne pas permettre qu'on nuise aux placements qui ont été faits. Mon honorable ami de De Lanaudière (l'honorable M. Casgrain) conviendra avec moi que si le Sénat a été établi dans un but, c'était pour la sauvegarde des droits des différentes provinces. Selon moi, le Sénat ne saurait avoir une meilleure occasion de servir la fin pour laquelle il a été créé.

Quelques VOIX: Votons!

L'honorable M. BELCOURT: Accordez-moi deux minutes. La présentation de ce bill au Sénat est un exemple frappant de la manière dont on nous traite tous les ans. Ce n'est pas une demi-douzaine, mais des douzaines de projets de loi de la plus grande importance dont on nous a accablés depuis dix jours en nous disant qu'il nous fallait les adopter.

L'honorable M. ROBERTSON: Il y en a eu vingt-neuf.

L'honorable M. DANDURAND: Je demande à protester. Je n'ai jamais dit que le Sénat doit adopter le présent bill.

L'honorable M. BELCOURT: Je retire le mot "fallait".

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Mon honorable ami peut avoir la conscience en paix sur ce point.

L'honorable M. BELCOURT: Je retire le mot "fallait" et je profiterai de l'occasion pour faire le contraire, comme mon honorable ami m'y invite. Mais, voici ce que je tiens à faire observer, non seulement à propos de ce bill-ci, mais au sujet du bill des compagnies, qui a été présenté hier soir, et d'une douzaine d'autres projets de loi. Pour ma part, je ne croirai pas avoir accompli mon devoir si nous adoptons ces projets de loi pendant le peu de temps dont nous disposons.